

## **EMAS**

Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation - Pyrénées-Orientales



**C** Tel: 06 71 79 54 78

contact.emasalefpa@alefpa.fr



Il s'agit d'un dispositif qui vise à développer la coopération entre l'Éducation Nationale et le secteur du médico-social en faveur d'une école inclusive.

L'objectif est de renforcer la scolarisation des élèves à besoins particuliers, de la maternelle jusqu'au secondaire. Ce dispositif d'adresse aux professionnels de l'Éducation Nationale et aux membres de la communauté éducative des établissements scolaires publics et privés sous contrat.

L'équipe est composée d'une éducatrice spécialisée et d'une psychologue. Leur rôle consiste à :

- Conseiller et participer à des actions de sensibilisation pour les professionnels des établissements scolaires.
- Apporter appui et conseil à un établissement scolaire, en cas de difficulté avec un élève.
- Aider la communauté éducative à gérer une situation difficile.
- Conseiller une équipe pluridisciplinaire de la MDPH dès lors qu'une situation d'élève le nécessite.
- Agir en prévention des ruptures de parcours scolaires.

### Comment saisir l'EMAS?

- Rédiger une fiche de saisine validée par l'inspecteur IEN (pour le 1er degré) ou par le chef d'établissement (pour le 2nd degré).
- Une fois la fiche de saisine réceptionnée, l'EMAS se met en lien avec l'établissement.

# **Partenaires**











Public accompagné

Enseignants et communauté éducative

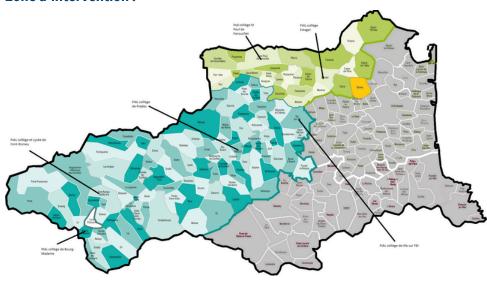


30 à 35 situations/an



- Sensibilisation
- Création et prêt d'outils
- Observation en classe
- Accompagnement et
  Type coordination des
  d'intervention équipes
  - Groupes de paroles AESH

### Zone d'intervention:



🔾 EMAS, 2 avenue du Carlit, 66340 Osséja



#### **Direction Générale**

Centre Vauban Bâtiment Lille 199-201 Rue Colbert CS 60030-59043 LILLE Cedex 03 28 38 09 40 contact@alefpa.fr





Association Laïque et entreprise du secteur de l'économie sociale et solidaire, l'Association Laïque pour l'Éducation, la Formation, la Prévention et l'Autonomie (ALEFPA) a été créée en 1959 et est reconnue d'utilité publique depuis 1973.

Notre action et notre raison d'être sont placées au service des enfants et des adultes en difficultés sociales ou en situation de handicap. Nous sommes toujours en recherche permanente de la meilleure intégration scolaire, sociale et professionnelle, pour que ces personnes que nous accueillons ne subissent pas leur vie mais puissent la maîtriser dans la dignité au sein d'une société d'appartenance citoyenne. L'accompagnement personnalisé de chacun est le cœur de métier de l'ALEFPA.

L'association est à l'écoute des besoins des publics et des territoires dans chaque département et région par l'action de ses comités d'orientations stratégiques et de ses administrateurs locaux.